

L'éducation en région

Les lois de décentralisation ont reconnu aux Régions une compétence majeure dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'apprentissage. En matière d'éducation, la Région a en charge la construction, le fonctionnement, l'équipement des lycées, mais également la responsabilité d'élaborer un schéma prévisionnel des formations (SPF) en lycées. Ce schéma doit prendre en compte la démographie et anticiper l'évolution du volume d'élèves à scolariser pour adapter les capacités d'accueil et d'hébergement des établissements et répondre aux besoins en équipements et en locaux. La loi a également confié à la Région l'élaboration du plan régional de développement des formations (PRDF) qui a pour objectif de favoriser un développement cohérent de l'ensemble des filières de formation : scolaire, apprentissage et formation continue. La Région Franche-Comté a décidé de fonder ces deux exercices d'orientations et de programmation en un seul document, dénommé « Stratégie Éducation Formation 2010 », et réalisé à partir des données issues du recensement de population de 1999. Entre les rentrées 1997 et 2007, les diminutions d'effectifs scolarisés en lycée ont concerné 8 000 élèves, soit une baisse de 15,8%, affectant particulièrement les établissements publics et privés sous tutelle de l'Éducation nationale. Cette baisse d'effectifs s'est accompagnée d'une diminution de la taille des établissements, préoccupante pour certains lycées professionnels. A contrario, les effectifs des lycées agricoles ont progressé de 7,6% et les effectifs d'apprentis de 26,4% au cours de la même période. Prenant appui sur ces constats, la Région a confié à l'INSEE une étude sur la population scolarisée en lycées aux horizons 2020 et 2030 en Franche-Comté. Ainsi, la Région a souhaité être en capacité d'analyse prospective sur la démographie à scolariser afin de réfléchir aux inflexions à apporter à la carte des formations initiales.

Conseil régional de Franche-Comté

En 2020, entre 4 100 et 4 600 élèves extérieurs viendraient étudier dans les lycées francs-comtois

Entre 2004 et 2007, la part moyenne des lycéens domiciliés en dehors de la Franche-Comté s'élevait à 4,5% dans les établissements relevant de l'Éducation nationale, à 15% pour les apprentis et à 18% pour les lycéens agricoles. Si ces proportions restaient stables, en 2020 la Franche-Comté compterait entre 4 100 et 4 600 élèves venant d'autres régions. La région scolariserait ainsi au total 56 500 lycéens.

ENTRE 37 000 ET 41 000 LYCÉENS EN FRANCHE-COMTÉ EN 2020

À la rentrée de 2007, 41 000 lycéens francs-comtois sont scolarisés dans un établissement de l'Éducation nationale. À l'horizon 2020, ils devraient être entre 37 000 et 41 000. Les établissements de la région pourraient perdre par conséquent jusqu'à 4 000 élèves en treize ans, principalement pour des raisons démographiques. L'engouement pour l'apprentissage et pour certaines filières agricoles pourrait aussi contribuer à la baisse des effectifs de lycéens.

En 2007, la Franche-Comté compte 1,15 million d'habitants, dont 146 000 personnes âgées de 15 à 24 ans. Parmi ces jeunes, 41 000 sont scolarisés dans les lycées publics ou privés sous la tutelle de l'Éducation nationale (EN) ⁽¹⁾. Les jeunes de 15 à 19 ans représentent la

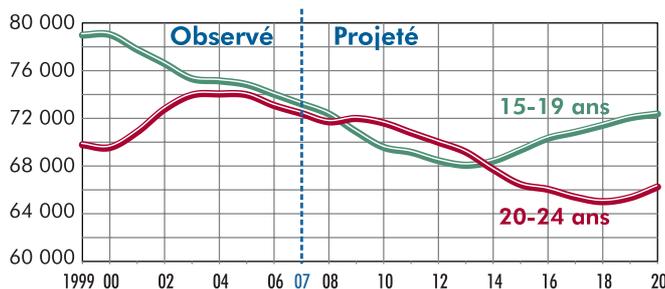
grande majorité des lycéens (93%). Les lycées régionaux accueillent, en plus de ces jeunes francs-comtois, 2 000 élèves domiciliés dans une autre région. À l'inverse, 1 700 Francs-Comtois sont scolarisés dans un lycée d'une autre région. Les lycéens de l'EN représentent les trois

quarts des jeunes scolarisés en Franche-Comté. La région compte aussi 8 400 apprentis et 4 400 lycéens agricoles domiciliés et scolarisés en Franche-Comté.

Le rôle premier de la démographie sur l'évolution du nombre de lycéens

Moins de jeunes de « 15-19 ans » jusqu'en 2013

Projections du nombre de jeunes de 15 à 24 ans en Franche-Comté selon le scénario central (*)



Source : INSEE (OMPHALE)

(*) Cf. méthodologie

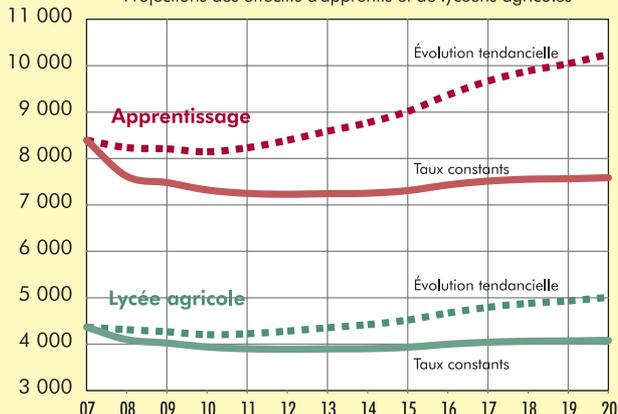
Les effectifs scolaires sont étroitement liés aux évolutions démographiques et en particulier aux naissances et aux migrations. Entre 2008 et 2013, le nombre de jeunes âgés de 15 à 19 ans devrait diminuer en Franche-Comté (-6%). Puis, à partir de 2013, le regain de natalité observé

Les apprentis et les lycéens agricoles à l'horizon 2020

À l'horizon 2020, la part des apprentis et celle des lycéens agricoles parmi les jeunes de 15 à 24 ans (domiciliés et scolarisés en Franche-Comté) devraient continuer d'augmenter. Si les poids respectifs de ces deux catégories restaient stables, les apprentis représenteraient 15% des lycéens en 2020 et les lycéens agricoles, 8% des effectifs. En revanche, avec le scénario tendanciel, les apprentis rassembleraient 20% des lycéens en 2020 (soit cinq points de plus qu'en 2007), et un lycéen sur dix serait scolarisé dans un établissement agricole (soit deux points de plus en 13 ans).

Davantage de lycéens en apprentissage et en lycées agricoles à l'horizon 2020

Projections des effectifs d'apprentis et de lycéens agricoles



Sources : INSEE (OMPHALE), rectorat de Besançon, Conseil régional de Franche-Comté, DRAAF de Franche-Comté

52 000 lycéens en Franche-Comté en 2020

Évolution des effectifs de lycéens (15-24 ans) domiciliés et scolarisés en Franche-Comté selon les scénarii de projections

		2007	2012	2020
Scénario des taux de scolarité constants	Éducation nationale	40 900	38 700	40 600
	Apprentissage	8 400	7 200	7 600
	Lycées agricoles	4 400	3 900	4 100
	Ensemble	53 700	49 800	52 300
Scénario tendanciel	Éducation nationale	40 900	37 000	36 800
	Apprentissage	8 400	8 400	10 200
	Lycées agricoles	4 400	4 300	5 000
	Ensemble	53 700	49 700	52 000

Sources : INSEE (OMPHALE), rectorat de Besançon, Conseil régional de Franche-Comté, DRAAF de Franche-Comté

dans les années deux mille devrait conduire à une hausse de cette population jeune. En 2020, la Franche-Comté compterait alors autant de jeunes (15-19 ans) qu'en 2007, soit 72 400 individus. La même tendance (décalée de cinq ans) serait observable chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans.

Chaque génération scolarisable voit aussi son effectif augmenter ou diminuer en fonction de l'intensité des migrations. En Franche-Comté, les pertes migratoires, quoique moins importantes que celles des

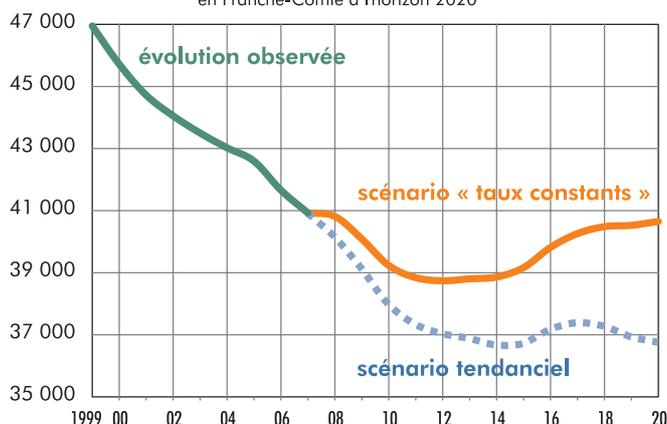
années quatre-vingt-dix, devraient se poursuivre chez les jeunes. Le déficit annuel s'élèverait ainsi à - 400 pour les jeunes âgés de 15 à 19 ans et à - 600 pour les « 20-24 ans ».

L'incidence des taux de scolarisation

Outre les facteurs démographiques, l'évolution des effectifs des lycées dépend aussi des taux de scolarisation, en particulier après 16 ans, âge à partir duquel la scolarité n'est plus obligatoire. Pour chaque âge, le

Une baisse plus ou moins prononcée des effectifs des lycéens d'ici 2020

Projections du nombre de lycéens de l'Éducation nationale en Franche-Comté à l'horizon 2020



Sources : rectorat de Besançon et INSEE

taux de scolarisation mesure le poids des lycéens domiciliés et scolarisés en Franche-Comté parmi l'ensemble des jeunes de cet âge. L'évolution de ces taux est déterminante pour connaître le nombre futur de lycéens. Elle dépend en partie de la politique éducative de la Région.

Depuis 1997, les taux de scolarisation des lycéens âgés de 15 et 16 ans augmentent, sous l'effet du recul des taux de redoublement au collège. En effet, avoir 15 ans en lycée implique un parcours antérieur sans redoublement. Pour les autres âges, les taux de scolarisation en lycée relevant de l'Éducation nationale sont en baisse, en raison notamment d'une orientation plus fréquente des jeunes vers l'apprentissage et les formations agricoles. Entre 1997 et 2007, le poids des lycéens relevant de l'EN parmi l'ensemble des jeunes scolarisés⁽²⁾ passe ainsi de 82 à 76%. La diminution du poids de ces lycéens s'est accélérée depuis 2004. De-

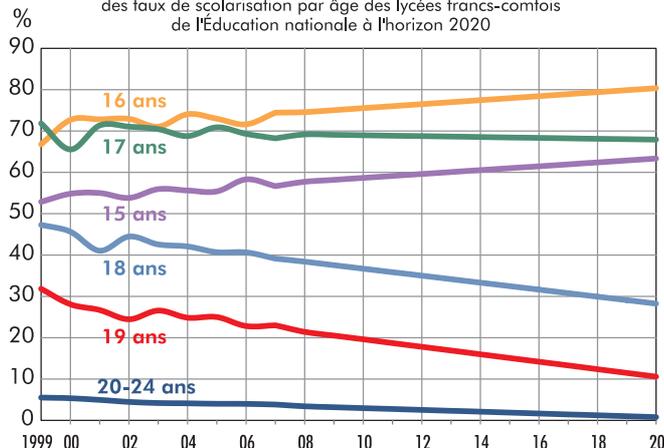
puis cette date, le nombre d'apprentis s'accroît.

Pour estimer les évolutions de population scolarisable en lycées, deux scénarii sur les taux de scolarisation ont été retenus. Le premier repose sur une hypothèse de stabilité de ces taux. Dans ce cas, seule la démographie aurait un impact sur les évolutions d'effectifs. Le deuxième scénario (dit tendanciel) prolonge la tendance, observée ces dernières années, pour les taux de scolarisation. Il confirme aussi l'orientation de plus en plus fréquente vers l'apprentissage et les lycées agricoles.

Les lycées francs-comtois de l'Éducation nationale devraient accueillir entre 37 000 et 41 000 lycéens de 15 à 24 ans en 2020. La baisse des effectifs s'étalerait donc de - 1% (scénario des taux constants) à - 10% (scénario tendanciel) par rapport à 2007. Avec la première hypothèse, la région, comme chacun des départements, compterait

Une diminution des taux de scolarisation à partir de 17 ans

Projections selon le scénario tendanciel des taux de scolarisation par âge des lycées francs-comtois de l'Éducation nationale à l'horizon 2020



Note de lecture : en 2006, 70% des jeunes de 17 ans sont scolarisés dans un lycée relevant de l'Éducation nationale. Le taux de scolarisation des jeunes de 15 ans est moins élevé qu'à 16 ou 17 ans car certains sont encore scolarisés au collège.
Sources : rectorat de Besançon et INSEE

autant de lycéens en 2020 qu'en 2007. À l'inverse, le deuxième scénario conduit à une diminution des effectifs entre 2007 et 2020. Cette baisse serait toutefois plus modérée en Haute-Saône, où les taux de scolarisation des « 15-19 ans » progresseraient, contrairement aux autres départements francs-comtois. Selon le scénario tendanciel, la scolarisation des jeunes de 15 et 16 ans augmenterait plus dans ce département. De surcroît, la Haute-Saône est le seul département de la région où le nombre de jeunes de 20-24 ans devrait progresser.

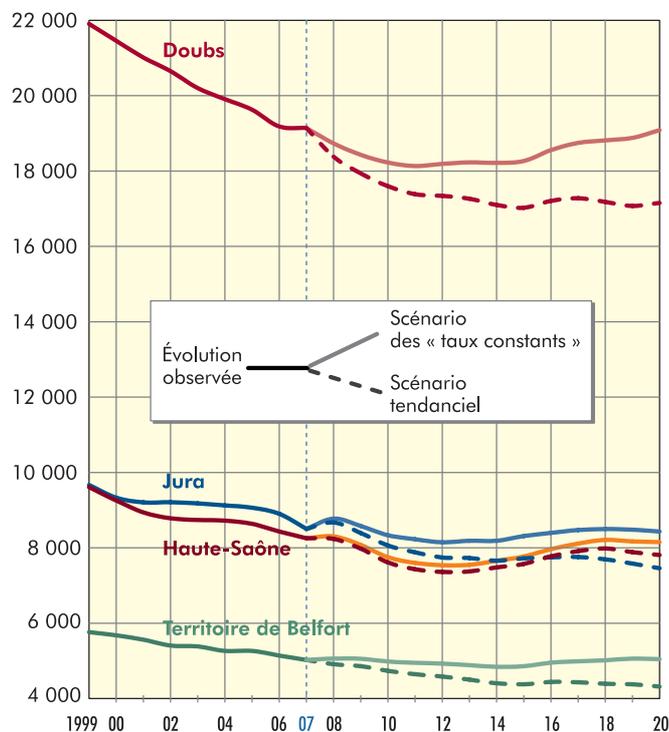
Une baisse du nombre de lycéens de l'Éducation nationale jusqu'en 2012

Selon les scénarii retenus, entre 2007 et 2012, les lycées francs-comtois pourraient perdre entre 2 000 et 4 000 élèves, soit une baisse comprise entre 5 et 10%. L'hypothèse d'évolution tendancielle des taux de scolarisation conduit aux diminutions les plus importantes.

Les départements francs-comtois ne seraient pas uniformément touchés. Dans le Doubs, la diminution s'es-

Lycées 2020 : des évolutions d'effectifs variables selon les départements francs-comtois

Projections à l'horizon 2020 des effectifs de lycéens de l'Éducation nationale par département selon les deux scénarii



Sources : rectorat de Besançon et INSEE

tomperait assez tôt, vers 2011, tandis que dans le Jura et en Haute-Saône, le recul des effectifs s'arrêterait entre 2013 et 2015. La diminution du nombre d'élèves serait un peu plus importante en Haute-Saône (- 10%). Cette baisse résulterait à la fois d'une diminution importante du nombre de jeunes de 15 à 19 ans et d'une baisse plus forte du taux de scolarisation

des jeunes âgés de 20 à 24 ans. Au sein des zones d'emploi de la région, les zones frontalières (3) se distinguent car, contrairement à la tendance régionale, les effectifs scolaires devraient rester stables sur cette période. Ce territoire est le seul dans lequel le nombre de jeunes âgés de 15 à 19 ans devrait progresser entre 2007 et 2012.

Des effectifs en baisse à l'horizon 2020

Projections du nombre d'élèves francs-comtois scolarisés dans un lycée de l'Éducation nationale à l'horizon 2020

	Effectifs lycéens en 2007	Projections 2007-2012 (en %)		Projections 2012-2020 (en %)		Projections 2007-2020 (en %)	
		Scénario des taux de scolarité constants *	Scénario tendanciel *	Scénario des taux de scolarité constants	Scénario tendanciel	Scénario des taux de scolarité constants	Scénario tendanciel
Doubs	19 142	- 5,0	- 9,4	+4,9	- 1,1	- 0,3	- 10,4
Jura	8 505	- 4,2	- 9,0	+3,5	- 3,7	- 0,8	- 12,3
Haute-Saône	8 255	- 8,7	- 10,8	+8,2	+6,1	- 1,2	- 5,4
Territoire de Belfort	5 024	- 2,0	- 8,8	+2,5	- 5,8	+0,5	- 14,1
Franche-Comté	40 926	- 5,3	- 9,5	+4,9	- 0,7	- 0,7	- 10,2

* Cf. méthodologie
Sources : rectorat de Besançon et INSEE

Méthodologie

Les projections de population

Les projections de population sont réalisées à l'aide du modèle OMPHALE. Ce modèle consiste à faire évoluer, année par année, les effectifs par sexe et âge d'une population à partir de trois composantes que sont la natalité, la mortalité et les migrations. Ainsi, la population de l'année $n+1$ est obtenue en faisant vieillir d'un an les individus de l'année n en appliquant des quotients de mortalité et des quotients migratoires par sexe et âge à l'ensemble de la population. Pour obtenir le nombre de naissances (i.e. l'effectif d'âge 0), on applique des quotients de fécondité aux femmes de 15 à 49 ans. Tous ces quotients sont déterminés en tenant compte des tendances de fécondité, de mortalité et de migrations de la zone, observées par le passé (cf. Y. LEBEAU, OMPHALE : un outil de projections de population, INSEE Franche-Comté, Info web, septembre 2008, n°48 disponible sur http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=16&ref_id=13726).

Les projections de population s'appuient sur la population estimée au 1^{er} janvier 2005, mais, selon le zonage étudié, la méthodologie diffère. Pour les niveaux régionaux et départementaux, les projections sont réalisées à partir des effectifs par sexe et âge de la population issus des estimations localisées de population au 1^{er} janvier 2005. Les quotients de fécondité et de mortalité de référence sont ceux de 2005 et les quotients migratoires de référence sont calculés sur la période 1990-2005. Pour les zones infra-départementales, les projections sont réalisées à partir des effectifs par sexe et âge de la population issus du recensement 1999. Ainsi, les quotients de fécondité et de mortalité de référence sont ceux de 1999 et les quotients migratoires de référence sont calculés sur la période 1990-1999. Deux

étapes sont nécessaires. Tout d'abord, la population totale de la zone au 1^{er} janvier 2005 est estimée à partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006. Ensuite, on ajuste la projection en base 1999 en la faisant « passer » par le point 2005 estimé tout en conservant les caractéristiques propres de la zone.

Dans le scénario présenté dans cette étude (scénario central) :

- les taux de fécondité ont été maintenus à leur niveau de 2005 pour les zonages départementaux et régionaux, et à leur niveau de 1999 pour les zonages infra-départementaux ;
- la mortalité baisse au même rythme que celui observé en France métropolitaine sur les quinze années allant de 1988 à 2002 ;
- les quotients migratoires de référence sont maintenus sur la période de projection.

Les projections de lycéens relevant de l'Éducation nationale

À partir des projections de population obtenues avec le scénario central, on applique année par année et âge par âge des taux de scolarisation. Ces taux de scolarisation concernent les lycéens domiciliés en Franche-Comté et scolarisés dans un lycée franc-comtois relevant de l'Éducation nationale. Deux scénarii ont été envisagés pour faire évoluer jusqu'en 2020 les taux de scolarisation des lycéens relevant de l'Éducation nationale :

- des taux de scolarisation par âge constants, égaux à la moyenne des taux des trois dernières rentrées observées (2005-2006-2007) ;
- une évolution tendancielle des taux par âge jusqu'en 2020.

Une inversion de tendance entre 2012 et 2020

De 2012 à 2020, avec l'hypothèse de taux de scolarisation constants, l'accroissement de la natalité, observé dans les années deux mille, engendrerait une hausse des effectifs de lycéens de 5%. Cette augmentation concernerait tous les départements francs-comtois. La Haute-Saône, qui devrait perdre le plus d'élèves avant 2012, en gagnerait le plus par la suite (+8%). Ceci serait dû à une plus forte croissance du nombre de jeunes de 15 à 24 ans. Le Territoire de Belfort, qui perdrait le moins d'élèves entre 2007 et 2012, observerait, quant à lui, la hausse la plus modérée.

En revanche, selon le scénario tendanciel, les établissements de l'Éducation nationale perdraient de nouveau des élèves dès 2018. D'après cette hypothèse, les lycéens seraient de plus en plus nombreux à s'orienter vers l'apprentissage et les lycées agricoles. Seuls les lycées hauts-saônois gagneraient des effectifs entre 2012 et 2020. La Haute-Saône connaîtrait en effet une progression importante du nombre de jeunes de 15 à 19 ans (+10%). Au sein des zones d'emploi, celle de Besançon gagnerait proportionnellement le plus d'élèves par rapport aux autres zones. Par ailleurs, les zones frontalières seraient celles qui gagneraient le moins

d'effectifs, contrairement à la période précédente.

Et après 2020 ?

En Franche-Comté, les effectifs diminueraient légèrement entre 2020 et 2030. Selon les hypothèses retenues, le nombre de lycéens (relevant de l'EN) serait compris entre 35 000 et 39 000 en 2030. La baisse serait effective dans tous les départements de la région. ■

Gaëlle DABET
Audrey MIRAULT

Définitions

Lycées relevant de l'Éducation nationale : Établissement de l'enseignement du second degré sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

Taux de scolarisation : Pour chaque année i et chaque âge x (calculé en différence de millésimes), le taux de scolarisation est égal au rapport du nombre d'élèves d'âge x scolarisés en lycée à la rentrée i par l'effectif de la population d'âge x au 1^{er} janvier de l'année i . Les données proviennent des bases élèves académiques (rectorat de Besançon) et des estimations localisées de population (INSEE).

1) Ces lycéens sont dans des formations de niveau V (certificat d'aptitude professionnelle [CAP], brevet d'études professionnelles [BEP], mentions complémentaires [MC]), soit dans des formations de niveau IV (baccalauréats général, technologique ou professionnel), soit dans des formations de niveau supérieur (sections de techniciens supérieurs ou classes préparatoires aux grandes écoles).

2) Éducation nationale, enseignement agricole et apprentissage.

3) Les zones d'emploi frontalières sont celles de Morteau, de Pontarlier, de Champagnole et de Saint-Claude.